

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé au
Moniteur
belge

***23126248***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

21 SEP. 2023

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0635 859 447**

Nom

(en entier) : **GLM BUSINESS**

(en abrégé) :

Forme légale : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Avenue de la Mutualité 98 bte 35 - 7100 La Louvière

Objet de l'acte : Annulation jugement dissolution judiciaire - Nomination de gérant(s)

Le 24 juillet 2023, s'est réunie l'Assemblée générale extraordinaire des associés de la Société privée à responsabilité limitée GLM BUSINESS.

Présence

Sont ici présents les actionnaires de la société

- Monsieur HANNEUSE Nathan, enregistré(e) au registre national sous le numéro : 94 09 20 249 24, domicilié (e) à Place Albert 1er n° 12 à 7170 Manage, détenant 100 part(s) sociale(s) ou action(s).
- Monsieur VANSTIPPEN Jon, Samuel, Jean, enregistré(e) au registre national sous le numéro : 95 02 09 477 01, domicilié (e) à Rue Vanderkindere 635 - 1180 Uccle, détenant 100 part(s) sociale(s) ou action(s).
- Monsieur BOUQUIEAUX Laurent, enregistré(e) au registre national sous le numéro : 93 11 09 359 29, domicilié (e) à Rue Jean Jaurès 83/0201 - 7100 La Louvière, détenant 100 part(s) sociale(s) ou action(s).

Ordre du jour de l'assemblée générale :

- Parution par extrait du jugement paru aux annexes du Moniteur belge du jugement A/22/296 prononcé le 2/5/2022 qui met à néant le jugement du 8 novembre 2021 et annule la dissolution judiciaire avec nomination de liquidateur et met la SPRL GLM BUSINESS à la tête de ses affaires..
- Confirme les mandats de gérants de Messieurs HANNEUSE Nathan, VANSTIPPEN Jon et BOUQUIEAUX Laurent et ce à partir du 2 mai 2022.

Résolutions

- Parution par extrait du jugement paru aux annexes du Moniteur belge du jugement A/22/296 prononcé le 2/5/2022 qui met à néant le jugement du 8 novembre 2021 et annule la dissolution judiciaire avec nomination de liquidateur et met la SPRL GLM BUSINESS à la tête de ses affaires..
- Confirme les mandats de gérants de Messieurs HANNEUSE Nathan, VANSTIPPEN Jon et BOUQUIEAUX Laurent et ce à partir du 2 mai 2022.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée se clôture par la rédaction d'un procès verbal qui est signé par tous les associés.

HANNEUSE Nathan

Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/10/2023 - Annexes du Moniteur belge